

Toutes nos maisons et œuvres catholiques sont placées sous le protectorat de la France. Notre excellent consul a été très fier de pouvoir exercer ce protectorat sur nos œuvres catholiques.

Les Sœurs de la Sainte-Famille ont offert une partie de leur couvent pour en faire une ambulance, se réservant l'autre pour elles-mêmes et les quelques pensionnaires et élèves qu'il leur reste.

Les Frères Maristes et les Sœurs Ursulines ont fait la même chose. La colonie française de Johannesburg se charge de pourvoir à l'ameublement et aux médecines. Un docteur allemand, un brave homme, bien que protestant, a offert ses services. Vous voyez que nous sommes à la hauteur de notre position. Probablement le travail ne nous manquera pas, bien que notre église soit presque vide. Quelle que soit l'issue de la guerre, il n'y a pas de doute qu'au point de vue religieux le catholicisme n'y gagne.

En nous voyant ainsi à l'œuvre, les Boërs finiront bien par perdre peu à peu leurs préjugés contre notre sainte religion.

Au point de vue temporel, nous n'avons pas à nous plaindre. Nous avons des provisions pour au moins six mois. Et puis il nous reste encore une porte ouverte, Laurenço-Marquez. La Compagnie française du Sud-Afrique, qui, en ce moment, a un excellent catholique à sa tête, m'a promis de nous avancer ce dont nous aurions besoin.

Nos santés sont très bonnes. La police de la ville se fait maintenant par des étrangers de toutes les nations.

Nous avons un poste en face de la maison. Toute la nuit, cette police parcourt la ville en escouades de six à huit hommes, les uns à pied, les autres à cheval. Nous sommes donc bien gardés.

Lettre de Mgr Jolivet au T. R. Père Général

Durban, 24 novembre 1899.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Vous avez été bien inspiré en m'adressant votre lettre à Durban où je me trouve en ce moment, car cela me permet de vous répondre une semaine plus tôt ; si vous l'aviez adressée à Maritzburg, j'aurais manqué la poste d'Europe. Je suis venu ici pour prêcher une petite retraite aux religieuses Augustines ; mais jeudi prochain, fête de saint André, vingt-cinquième anniversaire de ma